40 Dureaux de voie	SAINT-ANDRE SCANIOUS	
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques	
1 Mairie ville Avenue de l'Ile de France Bureau centralisateur général  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord: Rue de la Gare - Partie comprise entre l'Avenue lle de France et la rue des Camphriers</li> <li>Est: Rue des Camphriers</li> <li>Sud: Avenue de la République Partie comprise entre l'Avenue Ile de France et la rue de la Communauté</li> <li>Ouest: Avenue de l'Ile de France Partie comprise entre l'Avenue de la République et la rue de la Gare</li> </ul>	
Ecole Georges-Marie Soba 702, rue de la communauté  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord: Avenue de la République – Partie comprise entre l'Avenue Bourbon et la rue du Lycée</li> <li>Sud-Est: Rue du Lycée</li> <li>Sud: Chemin Lebon – Partie comprise entre la rue du lycée et la rue Comorapoullé: partie comprise entre le chemin Lebon et la limite cantonale</li> <li>Ouest: La limite cantonale: partie comprise entre la rue Comorapoullé et le chemin Lebon         La limite cantonale: partie comprise entre le chemin Lebon et la rue du Père Teste         Rue du Père Teste: partie comprise entre la limite cantonale sud et la limite cantonale nord         Limite cantonale: partie comprise entre la rue du Père Teste et l'avenue de Bourbon         Avenue de Bourbon: partie comprise entre la limite cantonale et l'avenue de la République     </li> </ul>	
3  Mairie ville  Avenue de l'Ile de France  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord-Est: Rue Dumesgnil d'Engente</li> <li>Sud-Est: Rue Lagourgue - Partie comprise entre la rue Dumesgnil d'Engente et l'Allée des Cocos</li> <li>Sud-Ouest: Allée des Cocos</li> <li>Ouest: Avenue lle de France - Partie comprise entre l'allée des Cocos et la rue Deschanet</li> <li>Nord-Ouest: Rue Deschanet - Partie comprise entre l'Avenue de l'Ille de France et la rue Dumesgnil d'Engente</li> </ul>	

**SAINT-ANDRE** 

48 bureaux de vote

3 cantons

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographi	ques
4 Ecole Félicienne Jean 74, rue du Père Buschère  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord: Rue Joseph Bédier - Partie con Rouge et l'Avenue de l'Ile de France</li> <li>Est: Avenue Ile de France - Partie co Joseph Bédier et la rue du Père Repond</li> <li>Sud: Rue du Père Repond</li> <li>Ouest: Rue Terre Rouge - Partie com Repond et la rue Joseph Bédier</li> </ul>	mprise entre la rue de
5 Ecole Félicienne Jean 74, rue du Père Buschère  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord-Est: Rue Miguel         Avenue Ile de France – Partie compris         l'allée des cocos         Allée des cocos         <ul> <li>Sud-Est: Rue Lagourgue – Partie co</li></ul></li></ul>	mprise entre l'allée des e entre la rue Lagourgue e nprise entre la rue de la entre l'Avenue IIe de Franc atre la rue Joseph Bédier e e comprise entre la rue ine Sèche) vine Sèche) - Partie

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques	
6 Ecole Raphaël Vidot 589, rocade Sud  Canton n° 6 (Saint-André-3)	Nord: Chemin des Bambous - Partie comprise limite communale Ouest et le Chemin Dioré Chemin Dioré - Partie comprise entre le Cher la Route du Pont  Est: Route du Pont — Partie comprise entre C pont de la RDM  Sud: Rivière du Mât - Partie comprise entre Pont de l'Escalier  Ouest: limite communale	nin des Bambous et Chemin Dioré et le
7 Service Logistique 491, avenue de Bourbon Canton n° 6 (Saint-André-3)	Nord: Rue Payet Partie comprise entre la F septembre et l'Avenue de Bourbon Limite cantonale Partie comprise ente l'ave la rue du Père Teste Est: Rue du Père Teste Rue Hippolyte Foucque Partie comprise en Teste et la rue Lebon Limite cantonale: partie comprise entre la rue Foucque et la rue Albany Rue Albany Sud: Chemin de Mille Roches: partie compri Albany et l'Avenue de Bourbon  Ouest: Avenue de Bourbon Partie compris Milles Roches et chemin Maître Chemin Maître Partie comprise entre l'Aven la Rue du 24 septembre  Rue du 24 septembre Partie comprise entre rue Payet	tre la rue du Père e Hippolyte rise entre la rue e entre chemin
Service Logistique 491, avenue de Bourbon  Canton n° 6 (Saint-André-3)	<ul> <li>Nord-Est: Limite cantonale - Partie compris Jean et la rue Payet Rue Payet - Partie comprise entre la limite ca 24 septembre</li> <li>Est: rue du 24 septembre Chemin maître - Partie comprise entre la Rue la Ravine Sèche</li> <li>Sud-Est: Ravine Sèche - Partie comprise ent le chemin Morin</li> <li>Sud: Chemin Morin - Partie comprise entre chemin Bras des chevrettes Chemin Bras des chevrettes Chemin Bras des chevrettes - Partie compris Morin et chemin des Bambous</li> <li>Sud-Ouest: Chemin des Bambous</li> <li>Nord-Ouest: Rivière St-Jean - Partie comprides Bambous et la limite cantonale</li> </ul>	ntonale et la rue du e du 24 septembre et re chemin Maître et la Ravine Sèche et e entre chemin

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiqu	es
9	Nord: RN2 - Partie comprise entre la Riv l'Avenue de l'Ile de France	ière Saint-Jean et
Ecole Félicienne Jean	Est : Avenue Ile de France — Partie comp l'allée Zelmar	rise entre la RN2 et
74, rue du Père Buschère	Allée Zelmar Partie comprise entre l'ave et la rue Deschanet	enue de l'Ile de France
Canton n° 5 (Saint-André-2)	Sud -Est: Rue Deschanets - Partie compe et l'Avenue de l'Ile de France	rise entre la rue Zelmar
	Avenue lle de France – Partie comprise e et chemin Miguel	ntre la rue Deschanets
	Sud-Ouest : Chemin Miguel	
	Ouest: Rivière Saint-Jean - Partie comp Miguel et la RN2	rise entre le chemin

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographi	ques
<b>10 Ecole Petit Bazar</b> 96, ruelle Clovis <b>Canton n° 4 (Saint-André-1)</b>	<ul> <li>Nord: Chemin Blard - Partie compris Mascareignes et la rue Emile Thomas</li> <li>Est: Rue Emile Thomas — Partie compet le chemin du Centre         Chemin du Centre - Partie comprise et la RN2         Rue du Petit Bazar</li> <li>Sud: Allée Zelmar: partie comprise et l'avenue de l'Ile de France</li> <li>Ouest: Avenue de l'Ile de France — Partie comprise et l'avenue des Mascareignes</li> <li>Avenue des Mascareignes - Partie com l'Ile de France et le chemin Blard</li> </ul>	prise entre le chemin Blard ntre la rue Emile Thomas ntre la rue du Petit Bazar Partie comprise entre l'allée

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques	3
11  Ecole mixte Bras des Chevrettes 479, Bras des Chevrettes  Canton n° 6 (Saint-André-3)	<ul> <li>Nord: Rivière Saint-Jean - Partie compris Bellier et le chemin des Bambous</li> <li>Est: Chemin des Bambous</li> <li>Sud: Chemin Bras des Chevrettes - Partie chemin des Bambous et Bras des Chevrettes</li> <li>Sud-Ouest: Bras des Chevrettes Village Chemin Bras Mousseline - Partie comprise Chevrettes Village et chemin Adrien Bellier Chemin Adrien Bellier</li> </ul>	e comprise entre le Village e entre Bras des
12 Ecole mixte Bras des Chevrettes 479, Bras des Chevrettes Canton n° 6 (Saint-André-3)	<ul> <li>Nord-Est: Chemin Adrien Bellier         Chemin Bras Mousseline – Partie comprise         Bellier et chemin Bras des Chevrettes Village         Chemin Bras des Chevrettes – Partie comp         Bras des Chevrettes Village et chemin Morie         Chemin Morin – Partie comprise entre Che         Chevrettes et la Ravine Sèche         Sud -Est: Ravine Sèche – Partie comprise         Morin et la Rivière St Jean         Nord-Est: Rivière St Jean – Partie compri         Sèche et Adrien Bellier</li> </ul>	prise entre chemin n emin Bras des entre le Chemin

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques	
13  Mairie de Champ-Borne Chemin de Champ-Borne  Canton n° 5 (Saint-André-2)		nin Lefaguyès comprise entre la nouvelle u Centre ie comprise entre chemin ie comprise entre chemin emin Maunier et chemin
14  Mairie de Champ-Borne Chemin de Champ-Borne  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Chemin Fantaisie – Partie comprise entre le chemin I nouvelle déviation de Champ-Borne</li> <li>Nord-Est : Chemin le Colosse         Chemin Lagourgue – Partie comprise entre Chemin I la nouvelle déviation Champ Borne         Nouvelle déviation de Champ-Borne - Partie comprise chemin Lagourgue et chemin Fantaisie         Sud -Est : Chemin Fantaisie – Partie comprise entre déviation de Champ-Borne et le chemin Rio         Sud-Ouest : Chemin Rio – Partie comprise entre che Fantaisie et la ruelle Ponama Ruelle Ponama         Chemin du Centre – Partie comprise entre la ruelle P chemin Lagourgue         </li> <li>Nord-Ouest : Chemin Lagourgue – Partie comprise chemin du Centre et chemin Carrefour</li> <li>Chemin Carrefour</li> <li>Chemin Cent Gaulettes – Partie comprise entre chem Carrefour et le Chemin le Colosse</li> </ul>	

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE 3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques
15 Ecole Jean Albany 43, rue des Dahlias  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Est: Chemin Valentin - Partie comprise entre le chemin Lefaguyès et le Grand Canal</li> <li>Sud-Est: Le Grand Canal - Partie comprise entre le chemin Valentin et le Chemin Ravine Creuse</li> <li>Ouest: Chemin Ravine Creuse - Partie comprise entre le Grand Canal et le chemin Lefaguyès</li> <li>Nord-Ouest: Chemin Lefaguyès - Partie comprise entre le chemin Ravine Creuse et le chemin Valentin</li> </ul>
16 Ecole Jean Albany 43, rue des Dahlias  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Est: Chemin Ravine Creuse         Chemin Patelin - Partie comprise entre chemin Ravine Creuse et le Chemin Canal Moreau         Chemin Canal Moreau         Sud: Chemin de la RDM les Hauts - Partie comprise entre la Rivière du Mât et la Limite Est de la Cressonnière         Ouest: Limite Est de la Cressonnière         Chemin Pente Sassy         Nord-Ouest: Chemin Lefaguyès - Partie comprise entre le chemin Pente Sassy et le chemin Ravine Creuse</li> </ul>
17 Ecole Jean Albany 43, rue des Dahlias  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Est: Chemin Valentin - Partie comprise entre le Grand Canal et le chemin Balance</li> <li>Sud-Est: Chemin Balance</li> <li>Ouest: Chemin Ravine Creuse - Partie comprise entre le chemin Balance et le Grand Canal</li> <li>Nord-Ouest: Le Grand Canal - Partie comprise entre le chemin Ravine Creuse et le Chemin Valentin</li> </ul>
18  Ecole de la Cressonnière 22 bis, rue Gabriel Vayaboury  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord-Est: Rue de la Gare - Partie comprise entre la RN2 et le chemin Pente Sassy</li> <li>Est: Chemin Pente Sassy Limite Est de la Cressonnière - Partie comprise entre la rue de la Cressonnière et la rue des Letchis</li> <li>Sud: Rue des Letchis - Partie comprise entre la Limite Est de la Cressonnière et la rue Gabriel Vayaboury</li> <li>Ouest: Rue Gabriel Vayaboury - Partie comprise entre la rue des Letchis et la rue de la Cressonnière</li> <li>La rue de la Cressonnière — Partie comprise entre la rue Gabriel Vayaboury et la RN2</li> <li>La RN2 - Partie comprise entre la rue de la Cressonnière et la rue de la Gare</li> </ul>

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographique	es
19 Ecole Raphaël Vidot 589, rocade Sud  Canton n° 6 (Saint-André-3)	<ul> <li>Nord-Est: Rue Comorapoullé         Rocade Sud – Partie comprise entre la rue         RN2</li> <li>Est: RN2 - Partie comprise entre la rocade         Letchis</li> <li>Sud: Rue des letchis - Partie comprise en         Belzor         Rue Belzor – Partie comprise entre la rue         Rocade Sud         Rocade Sud – Partie comprise entre la rue         Ouest lotissement les Tulipiers</li> <li>Ouest: Limite Ouest lotissement les Tul         Chemin Mille Roches: partie comprise en         Tulipiers et la rue Albany         Ruelle Albany</li> </ul>	e Sud et la rue des  tre la RN2 et la rue  des Letchis et la  Belzor et la limite  ipiers

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE 3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques
20 Ecole de la Cressonnière 22 bis, rue Gabriel Vayaboury  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord: Rue des Letchis - Partie comprise entre la rue des Longanis et la rue Gabriel Vayaboury</li> <li>Est: Rue Gabriel Vayaboury - Partie comprise entre la rue des Letchis et la rue des Lataniers         Rue des Lataniers - Partie comprise entre la rue Gabriel Vayaboury et la rue des Flamboyants         Rue des Flamboyants - Partie comprise entre la rue des Lataniers et le chemin de la Rivière du Mât les Hauts</li> <li>Sud: Chemin Rivière du Mât les Hauts - Partie comprise entre la rue des Flamboyants et la rue des longanis</li> <li>Ouest: Rue des longanis - Partie comprise entre la rue RDM Les Hauts et la rue des Letchis</li> </ul>
21 Ecole de la Cressonnière 22 bis, rue Gabriel Vayaboury  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord: Rue des Letchis – Partie comprise entre la rue Gabriel Vayaboury et la Limite Est de la Cressonnière</li> <li>Est: Limite Est de la Cressonnière - Partie comprise entre la rue des Letchis et le chemin Rivière du Mât les Hauts Chemin Rivière du Mât les Hauts - Partie comprise entre la limite Est de la Cressonnière et la Rivière du Mât</li> <li>Sud: Rivière du Mât - Partie comprise entre le chemin de la Rivière du Mât les Hauts et la RN2</li> <li>Ouest: RN2 - Partie comprise entre la Rivière du Mât et le chemin Rivière du Mât les Hauts</li> <li>Chemin Rivière du Mât les Hauts - Partie comprise entre la RN2 et la rue des Flamboyants</li> <li>Rue des Flamboyants - Partie comprise entre le chemin de la Rivière du Mât les Hauts et la rue des Lataniers</li> <li>Rue des Lataniers - Partie comprise entre la rue des Flamboyants et la Rue Gabriel Vayaboury – Partie comprise entre la rue des Lataniers et la rue des Letchis</li> </ul>

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE 3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques
22  Ecole Chemin du Centre 1451, chemin du Centre  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord-Est: Chemin Carrefour</li> <li>Sud -Est: Chemin Lagourgue – Partie comprise entre le chemin Carrefour et le Chemin de l'Irrigation</li> <li>Sud-Ouest: Chemin de l'Irrigation - Partie comprise entre le chemin Lagourgue et le chemin Cent Gaulettes</li> <li>Nord-Ouest: Chemin Cent Gaulettes - Partie comprise entre chemin de l'Irrigation et chemin Carrefour</li> </ul>
23  Ecole Chemin du Centre 1451, chemin du Centre  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord-Est: Chemin du Centre - Partie comprise entre la ruelle Soundron et chemin Lefaguyès</li> <li>Sud -Est: Chemin Lefaguyès - Partie comprise entre chemin du Centre et la rue de la Gare</li> <li>Sud-Ouest: Rue de la Gare — Partie comprise entre le chemin Lefaguyès et le chemin Maunier</li> <li>Nord-Ouest: Chemin Maunier - Partie comprise entre la rue de la Gare et la RN2         RN2 — Partie comprise entre chemin Maunier et la rue Palanicaoundin     </li> <li>Ruelle Palanicaoundin</li> <li>Ruelle Soundron</li> </ul>
<b>24 Ecole Chemin du Centre</b> 1451, chemin du Centre <b>Canton n° 5 (Saint-André-2)</b>	<ul> <li>Nord: Chemin Bel Ombre - Partie comprise entre le chemin Brunet et le chemin Cent Gaulettes</li> <li>Sud -Est: Chemin Cent Gaulettes - Partie comprise entre chemin le Colosse et le chemin de l'Irrigation         Chemin de l'Irrigation - Partie comprise entre chemin Cent Gaulettes et chemin Lagourgue         Chemin Lagourgue - Partie comprise entre chemin de l'Irrigation et chemin du Centre</li> <li>Sud-Ouest: Chemin du Centre - Partie comprise entre chemin Lagourgue et la rue Leconte de Lisle</li> <li>Nord-Ouest: Rue Leconte de Lisle - Partie comprise entre chemin du Centre et la rue Evariste de Parny</li> <li>Rue Evariste de Parny - Partie comprise entre la rue Leconte de Lisle et le chemin Brunet</li> <li>Chemin Brunet - Partie comprise entre la rue Evariste de Parny et le chemin Bel Ombre</li> </ul>
25 Ecole chemin du Centre 1451, chemin du Centre  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord-Est: RN 2 - Partie comprise entre Allée Zelmar et chemin Lagourgue</li> <li>Est: La RN 2 - Partie comprise entre chemin Lagourgue et chemin Maunier</li> <li>Sud -Est: Chemin Maunier - Partie comprise entre la RN 2 et la rue de la Gare</li> <li>Sud-Ouest: Rue de la Gare - Partie comprise entre chemin Maunier et rue Lacoaret</li> <li>Ouest: Rue Lacoaret Rue Dumesgnil d'Engente Rue du Petit Bazar - Partie comprise entre la rue Deschanets et Allée Zelmar</li> <li>Nord-Ouest: Allée Zelmar - Partie comprise entre la rue du Petit Bazar et la RN 2</li> </ul>
CADIT ANDDE	A man diagonant de Saint Danaît

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographique	S
<b>26 Ecole Henri Morange</b> 851, rue de Cambuston <b>Canton n° 4 (Saint-André-1)</b>	<ul> <li>Nord: Rue de Cambuston – Partie compr Thomas Emile et la rue du lotissement Ram</li> <li>Est: Rue du lotissement Ramassamy – Partie de Cambuston et la rue de Marguerite Rue de Marguerite</li> <li>Sud-Est: Chemin Ratenon – Partie comp Marguerite et la rue Thomas Emile</li> <li>Ouest: Rue Emile Thomas - Partie compr Ratenon et la rue de Cambuston</li> </ul>	assamy artie comprise entre la prise entre la rue de
<b>27 Ecole Henri Morange</b> 851, rue de Cambuston <b>Canton n° 4 (Saint-André-1)</b>	<ul> <li>Nord: Chemin Bel Ombre – Partie component Ratenon et chemin Anne-Marie Camalon</li> <li>Sud-Est: Chemin Anne-Marie Camalon Impasse Bois de Fer         Chemin Bois de Fer – Partie comprise entre Fer et la ruelle Papou         Ruelle Papou         Sud-Ouest: Chemin du Centre – Partie component Papou et la rue Emile Thomas         Ouest: Rue Emile Thomas - Partie component et chemin Ratenon</li> <li>Nord-Ouest: Chemin Ratenon</li> </ul>	re l'impasse Bois de omprise entre la ruell
28 Ecole Henri Morange 851, rue de Cambuston  Canton nº 4 (Saint-André-1)	<ul> <li>Nord-Est: Allée du Jardin - Partie comprorchidées et la ruelle des Tamarins</li> <li>Ruelle des Tamarins</li> <li>Sud -Est: Chemin de l'Etang – Partie con des Tamarins et la rue de Cambuston</li> <li>Sud: Rue de Cambuston - Partie compris l'Etang et la ruelle des Orchidées</li> <li>Ouest: Ruelle des Orchidées – Partie con Cambuston et l'allée du Jardin</li> </ul>	nprise entre la ruelle e entre le chemin de
29 Ecole Henri Morange 851, rue de Cambuston  Canton n° 4 (Saint-André-1)	<ul> <li>Nord: Littoral - Partie comprise entre la Faprolongement de la Rue du Lavoir</li> <li>Est: Prolongement de la rue du Lavoir Rue Bois de Couleur Rue Bois Rouge – Partie comprise entre la la rue de Cambuston</li> <li>Sud: Rue de Cambuston – Partie comprise Rouge et la Rivière Saint-Jean</li> <li>Ouest: Rivière Saint-Jean - Partie comprise Cambuston et le Littoral</li> </ul>	rue Bois de Couleur se entre la rue Bois

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques	
<b>30</b> Ecole Rivière du Mât les Bas 69, chemin Lazarre  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord: Chemin de l'exploitation</li> <li>Nord-Est: Allée des Robert         Chemin Grand Canal – Partie compriet chemin Patelin         Chemin Patelin – Partie comprise entrochemin Lazarre</li> <li>Est: Chemin Lazarre</li> <li>Sud: Rivière du Mât – Partie comprischemin Jeanson</li> <li>Ouest: Chemin Jeanson         Chemin Valentin - Partie comprise entrochemin Valentin - Partie comprise entrochemin de l'exploitation</li> </ul>	re chemin Grand Canal et
31 Ecole Rivière du Mât les Bas 69, chemin Lazarre  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord : Chemin Patelin - Partie compret le chemin des Limites         Chemin des Limites : partie comprise le chemin des Pêcheurs         Chemin des pêcheurs         Est : Route Coloniale - Partie compris Pêcheurs et la Rivière du Mât         Sud : Rivière du Mât - Partie comprise et le chemin Lazarre</li> <li>Ouest : Chemin Lazarre</li> </ul>	entre le chemin Patelin et
32 Club 3 <sup>ème</sup> âge du Grand Canal 509, chemin Grand Canal Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord-Est: Le Littoral - Partie compri Lefaguyès et le chemin Fourchon</li> <li>Sud-Est: Chemin Fourchon</li> <li>Sud-Ouest: Chemin Valentin - Partie Fourchon et le chemin Lefaguyès</li> <li>Nord-Ouest: Chemin Lefaguyès - Pa chemin Valentin et le Littoral</li> </ul>	comprise entre le chemin
33  Ecole Georges-Marie Soba 702, rue de la communauté  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord-Ouest: Rue Lagourgue - Partie Gare et la rue Lacoaret</li> <li>Est: Rue Lacoaret         Ancienne voie CFR – Partie comprise rue de la Gare     </li> <li>Sud-Ouest: Rue de la Gare - Partie c Voie CFR et la Rue Lagourgue</li> </ul>	entre la rue Lacoaret et la

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géograph	iques
34  Ecole Georges-Marie Soba 702, rue de la communauté  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord: Avenue de la République— Padu Lycée et l'Ancienne Voie CFR         L'ancienne Voie CFR — Partie comparé République et la rue de la Gare         Nord-Est: Rue de la Gare — Partie c RN2         Est: La RN2 — Partie comprise entre Comorapoullé         Sud: Rue Comorapoullé         Ouest: Chemin Lebon — Partie compare Comorapoullé et la rue du Lycée         Rue du Lycée</li> </ul>	rise entre l'Avenue de la comprise entre le CFR et la la rue de la Gare et la rue
35 Ecole Félicienne Jean 74, rue du Père Buschère  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord: Rue Deguigné         Rue Père Repond     </li> <li>Est: Avenue de Bourbon – Partie co             Repond et la rue Payet</li> <li>Sud: Rue Payet – Partie comprise en             la voie du lotissement de Feuillantine             Voie du lotissement de Feuillantine         </li> <li>Ouest: Voie sans nom de la limite ca</li> </ul>	tre l'avenue de Bourbon et

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiq	ues
<b>36 Ecole Petit Bazar</b> 96, ruelle Clovis <b>Canton n° 4 (Saint-André-1)</b>	<ul> <li>Nord: Rue de Cambuston - Partie com Saint-Jean et la rue Thomas Emile</li> <li>Est: Rue Thomas Emile — Partie compi Cambuston et le chemin Blard         Chemin Blard — Partie comprise entre la l'avenue des Mascareignes         Avenue des Mascareignes — Partie com Blard et la RN2</li> <li>Sud: La RN2 — Partie comprise entre l'a et la rivière Saint-Jean</li> <li>Ouest: La Rivière Saint Jean — Partie da rue de Cambuston</li> </ul>	rise entre la rue de a rue Thomas Emile et prise entre le chemin avenue des Mascareignes

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE 3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques
	Est: Chemin Valentin - Partie comprise entre le chemin Balance et le chemin Patelin
37  Ecole Jean Albany 43, rue des Dalhias  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Chemin Jeanson</li> <li>Sud: La Rivière du Mât – Partie comprise entre le chemin Jeanson et le chemin RDM Les Hauts</li> <li>Ouest: Chemin RDM Les Hauts – Partie comprise entre la Rivière du Mât et le chemin Canal Moreau</li> <li>Chemin Canal Moreau</li> <li>Chemin Patelin – Partie comprise entre le Chemin Canal Moreau et le Chemin Balance</li> <li>Nord-Ouest: Chemin Balance</li> </ul>
38  Ecole de la Cressonnière 22 bis, rue Gabriel Vayaboury  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord: Rue de la Cressonnière - Partie comprise entre la RN2 et l'avenue de la Cressonnière</li> <li>Est: L'avenue de la Cressonnière         <ul> <li>La rue Gabriel Vayaboury – Partie comprise entre l'avenue de la Cressonnière et la rue des Letchis</li> <li>Rue des Letchis – Partie comprise entre la rue Gabriel Vayaboury et la rue des longanis</li> <li>Rue des Longanis – Partie comprise entre la rue des Letchis et la rue RDM les hauts</li> </ul> </li> <li>Sud: Rue RDM les hauts – Partie comprise entre la rue des longanis et la RN2</li> <li>Ouest: La RN2 – Partie comprise entre la RDM les hauts et la rue de la Cressonnière</li> </ul>
39 Ecole Rivière du Mât les Bas 69, chemin Lazarre  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord Est: Le Littoral - Partie comprise entre le chemin Fourchon et la route coloniale         Route coloniale — Partie comprise entre Chemin Grand Canal et Chemin Quatre vingt     </li> <li>Sud-Est: Chemin Quatre Vingt: partie comprise entre la route Coloniale et le chemin Grand Canal</li> <li>Sud-Ouest: Chemin Grand Canal — Partie comprise entre le chemin Quatre Vingt et l'Allée des Robert         L'Allée des Robert         Chemin de l'exploitation     </li> <li>Nord-Ouest: Chemin Fourchon</li> </ul>
40 Ecole Rivière du Mât les Bas 69, chemin Lazarre  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord-Est: Chemin Quatre Vingt - Partie comprise entre le chemin Grand Canal et la Route Coloniale         Route Coloniale – Partie comprise entre le chemin Quatre Vingt et le chemin des pêcheurs     </li> <li>Sud: Rue des pêcheurs         Chemin Quatre Vingt – Partie comprise entre la Rue des Pêcheurs et chemin des limites         Chemin des Limites: partie comprise entre le chemin Quatre Vingt et le chemin Patelin     </li> <li>Ouest: Chemin Grand Canal: partie comprise entre le chemin des Limites et le chemin Quatre Vingt</li> </ul>

SAINT-ANDRE	3 cantons
Limites géographiques	
Nord: La Rocade Sud - Partie comprise en Bourbon et le chemin de Belzor	ntre l'avenue de
Le chemin Belzor – Partie comprise entre l des Letchis	a Rocade Sud et la rue
Rue des Letchis – Partie comprise entre le RN2	chemin de Belzor et la
• Est: La RN2 – Partie comprise entre la rue RDM	des Letchis et la
Sud: La RDM – Partie comprise entre la R     RDM	tN2 et le pont de la
• Ouest : le Pont de la RDM	
Route du Pont	
	Nord: La Rocade Sud - Partie comprise en Bourbon et le chemin de Belzor     Le chemin Belzor - Partie comprise entre le des Letchis     Rue des Letchis - Partie comprise entre le RN2     Est: La RN2 - Partie comprise entre la rue RDM     Sud: La RDM - Partie comprise entre la RDM     Ouest: le Pont de la RDM

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographi	ques
42 Ecole Chemin du Centre 1451, Chemin du Centre  Canton n° 5 (Saint-André-2)	Nord-Est: Chemin du Centre - Partic Lagourgue et la ruelle Ponama Ruelle Ponama Chemin Rio – Partie comprise entre ru Maunier Sud-Est: Chemin Maunier – Partie c Rio et le chemin du Centre Chemin du Centre – Partie comprise d la ruelle Soundron Ruelle Soundron Ruelle Palanicaoundin Sud-Ouest: La RN2 – Partie comprise Palanicaoundin et le chemin Lagourgue Nord-Ouest: Chemin Lagourgue – F	nelle Ponama et chemin comprise entre le chemin entre le chemin Maunier et e entre la ruelle
43  Mairie de Champ-Borne Chemin de Champ-Borne  Canton n° 5 (Saint-André-2)	<ul> <li>Nord Est: Littoral - Partie comprise a         Etang et le chemin Lefaguyes</li> <li>Sud-Est: Chemin Lefaguyes - Partie         et la nouvelle déviation de Champ-Bor</li> <li>Sud-Ouest: La nouvelle déviation de         comprise entre Chemin Lefaguyes et C         Chemin Lagourgue - Partie comprise         de Champ Borne et le chemin du Colos         Chemin le Colosse</li> <li>Nord-Ouest: Chemin du petit l'Etanger     </li> </ul>	comprise entre le Littoral ne e Champ-Borne – Partie hemin Lagourgue entre la nouvelle déviation sse

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques	
44 Ecole Henri Morange 851, rue de Cambuston  Canton n° 4 (Saint-André-1)	<ul> <li>Nord Est: Le Littoral - Partie comprise entre de la rue du Lavoir et la rue du petit Etang</li> <li>Sud-Est: Rue du Petit Etang         Chemin Bel Ombre – Partie comprise entre le et le chemin Brunet         Chemin Brunet – Partie comprise entre le che le Chemin Bois de Fer</li> <li>Sud-Ouest: Chemin Bois de Fer</li> <li>Ouest: rue Anne-Marie Camalon         Chemin Bel Ombre – Partie comprise entre le Camalon et le chemin de l'Etang</li> <li>Nord-Ouest: Chemin de l'Etang – Partie comprise entre la rue des Tamarins         Rue des Tamarins         Allée du Jardin – Partie comprise entre la rue ruelle des Orchidées</li> <li>Nord-Ouest: Ruelle des Orchidées – Partie l'allée du Jardin et le Littoral</li> </ul>	a rue du petit Etang emin Bel Ombre et a rue Anne-Marie emprise entre le e des Tamarins et la
45 Ecole Henri Morange 851, rue de Cambuston Canton n° 4 (Saint-André-1)	<ul> <li>Nord Est: Le Littoral - Partie comprise entre de la rue du Lavoir et la ruelle des Orchidées</li> <li>Est: Ruelle des Orchidées</li> <li>Sud: Rue de Cambuston - Partie comprise et Orchidées et le chemin Ratenon         Chemin Ratenon - Partie comprise entre la rue Marguerite         Rue Marguerite         Chemin lotissement Ramassamy - Partie commarguerite et la rue de Cambuston         Rue de Cambuston - Partie comprise entre le Ramassamy et la rue Bois Rouge</li> <li>Ouest: Chemin Bois Rouge - Partie comprise Cambuston et le chemin Bois de Couleur         Chemin Bois de Couleur         Prolongement de la rue du Lavoir</li> </ul>	entre la ruelle des ue de Cambuston et mprise entre la rue e chemin lotissement

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géograp	phiques
46 Service Logistique 491, avenue de Bourbon Canton n° 6 (Saint-André-3)	<ul> <li>Est: Avenue de Bourbon - Partie det Chemin Mille Roches</li> <li>Chemin Mille Roches - Partie com Bourbon et la limite Ouest les Tulip</li> <li>Sud-Est: la limite Ouest les Tulip</li> <li>Sud: Rocade Sud - Partie compris Tulipiers et la route du Pont La route du Pont - Partie comprise chemin Dioré</li> <li>Chemin Dioré - Partie comprise en Ravine Sèche</li> </ul>	iprise entre Avenue de iers iers iers e entre la limite Ouest les e entre la Rocade Sud et le
	Nord-Ouest : La Ravine Sèche – l	Partie comprise entre le

chemin Dioré et l'Avenue de Bourbon

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE		3 cantons
Numéro de bureau et adresse		Limites géographiques	

4	
7	
_	

Ecole Chemin du Centre 1451, chemin du Centre

Canton n° 5 (Saint-André-2)

Nord Est: Chemin du Centre - Partie comprise entre impasse des ananas et chemin Brunet

**Chemin Brunet** – Partie comprise entre Chemin du Centre et Rue Evariste de Parny

Rue Evariste de Parny – Partie comprise entre chemin Brunet et la rue Leconte de Lisle

Rue Leconte de Lisle

Chemin du Centre – Partie comprise entre la rue Leconte de Lisle et Chemin Lagourgue

- Sud-Est: Chemin Lagourgue Partie comprise entre Chemin du Centre et la RN 2
- Sud-Ouest: RN 2 Partie comprise entre le chemin Lagourgue et Impasse des Ananas

Nord-Ouest: Impasse des Ananas

48 bureaux de vote	SAINT-ANDRE	3 cantons
Numéro de bureau et adresse	Limites géographic	ques
48 Ecole Henri Morange 851, rue de Cambuston  Canton nº 4 (Saint-André-1)	<ul> <li>Nord: Chemin du Centre - Partie com Bazar et la ruelle Papou</li> <li>Ruelle Papou</li> <li>Nord-Est: Impasse Bois de Fer Chemin Bois de Fer</li> <li>Sud-Est: Chemin Brunet – Partie com de Fer et chemin du Centre</li> <li>Sud-Ouest: Chemin du Centre – Parti Brunet et Impasse des Ananas Impasse des Ananas</li> <li>Sud: Allée Zelmar – Partie comprise e et la rue du Petit Bazar</li> </ul>	prise entre chemin Bois e comprise entre Chemin